

République Française
Département CHER
Commune d'ARGENVIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Mars 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	10

L'an 2024, le 22 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/03/2024.

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. MOULINNEUF Michel, M. BREDART Jean-Luc, M. COGNOT Gérard, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Excusé(s) séance : Excusé(s) ayant donné procuration : M. CHANDAT David à Mme VANDENBUSSCHE Julie, Mme BROC Caroline à M. MOULINNEUF Michel, M. FOURMENTRAUX Yves à Mme TRINQUET Simone

Absent(s) : M. CHAMPROUX Martial

A été nommé(e) secrétaire : Mme TRINQUET Simone

2024_18 – Passage au Led de l'éclairage public communal : Plan de financement et convention du SDE18

Madame la Maire donne lecture du courrier du SDE 18 concernant l'aménagement de l'éclairage public communal, passage en Led ainsi que les 11 Plans de financement prévisionnels :

- Dossier 2022-05-233 : Aménagement de l'éclairage public

PLAN	ARMOIRE	NBRE POINTS LUMINEUX	TOTAL TRAVAUX HT	PART	
				SDE 70%	COMMUNE 30%
PF1	ARMOIRE AA	3	3 600,56 €	2 520,39 €	1 080,17 €
PF2	ARMOIRE AB	28	28 309,11 €	19 816,38 €	8 492,73 €
PF3	ARMOIRE AC	14	17 280,66 €	12 096,46 €	5 184,20 €
PF4	ARMOIRE AD	7	7 902,08 €	5 531,46 €	2 370,62 €
PF5	ARMOIRE AE	2	2 893,26 €	2 025,28 €	867,98 €
PF6	ARMOIRE AF	10	13 289,51 €	9 302,66 €	3 986,85 €
PF7	ARMOIRE AG	16	18 188,46 €	12 731,92 €	5 456,54 €
PF8	ARMOIRE AH	7	9 439,57 €	6 607,70 €	2 831,87 €
PF9	ARMOIRE AI	10	10 717,66 €	7 502,36 €	3 215,30 €
PF10	ARMOIRE AJ	11	12 303,65 €	8 612,56 €	3 691,10 €
PF11	ARMOIRE AK	14	14 573,51 €	10 201,46 €	4 372,05 €
TOTAL		122	138 498,03 €	96 948,62 €	41 549,41 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- **accepte à l'unanimité** les 11 plans de financement proposés par le SDE 18 et autorise Madame la Maire à signer les documents et à mandater les sommes correspondantes soit un total de **41 549.41 €**.
- **Autorise** Madame la Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds Vert à hauteur de 10% du total des travaux soit une somme de 13 849.80 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 26 Mars 2024
La Maire
Francine MENARD



Le/La Secrétaire de séance
Mme TRINQUET Simone



Publicité des actes de la commune par publication papier le : 26/03/2024

Transmis au contrôle de légalité le : 26/03/2024